



LE CHIEN DE TROUPEAU



Un auxiliaire précieux pour les éleveurs

Nous avons déjà abordé à plusieurs reprises les thématiques « Gestion de la charge de travail » et « Prévention des accidents ». Pour Pierre-Yves Censier, disposer d'un bon chien de troupeau permet de jouer sur ces deux volets. Ce fils d'éleveur de Border Collie, la principale race de chiens de troupeau, a cherché à vérifier cette conviction à travers son mémoire consacré au border collie dans le cadre d'un baccalauréat en agronomie, finalité Techniques et Gestion Agricoles. Une bonne partie des commentaires formulés peut être transposé aux autres races de chiens de troupeau.

L. Servais, awé asbl



Selon l'enquête réalisée auprès de propriétaires français de chiens de troupeau, le gain de temps quotidien est d'au moins 30 minutes. 61% estiment même gagner plus de 90 minutes par jour.

CE QUE LES ÉLEVEURS EN PENSENT

Côté français

Dans le cadre de ce mémoire, Pierre-Yves Censier a réalisé une enquête auprès d'une septantaine d'éleveurs belges et français.

Les 18 éleveurs français interrogés disposaient tous d'un chien de troupeau utilisé sur ovins et/ou bovins.

- 55 % des éleveurs utilisent principalement le chien pour une des tâches suivantes : déplacements, changements de pâtures, surveillance et

soins divers et travail en bâtiments (paillage, ...);

- 28 % des éleveurs l'utilisent en plus lors de la traite;
- 100 % des agriculteurs pensent que le chien de troupeau contribue à une manutention plus aisée des animaux et à un gain de temps;
- 94 % estiment qu'un chien rend le troupeau plus calme lors des déplacements et conduit à une meilleure sécurité de l'éleveur et des animaux;
- Tous estiment gagner au quotidien, au moins 30 minutes grâce à leur chien et 61 % estiment gagner plus

de 90 minutes par jour;

- 67 % jugent bénéficié de suffisamment d'informations concernant l'utilisation et le dressage des chiens de troupeau.

Côté wallon

De l'enquête, il ressort que :

- 35 % des éleveurs interrogés utilisent un chien de troupeau au quotidien (dont 78 % des Border Collie), essentiellement sur bovins;
- 74 % des éleveurs les utilisent principalement pour les déplacements lors des changements de prairies

- et/ou la traite;
- 50 % des agriculteurs estiment à plus d'une heure par jour le temps gagné grâce au chien;
- 50 % des éleveurs parlent spontanément d'un meilleur confort de vie, d'une diminution du stress et de l'énerverment lors des déplacements des animaux;
- Seuls 3 éleveurs évoquent la nécessité de dresser correctement son chien;
- Seuls 11 % des utilisateurs ont déjà participé à une formation avec leur chien;
- Les éleveurs qui ne voient pas l'intérêt d'un chien de troupeau mettent en avant les arguments suivants :
 1. manque d'utilité (surtout en bovins viandeux) ;
 2. mauvaise expérience vécue avec un chien ;
 3. manque de conseils professionnels et de formations dans ce domaine ;
 4. crainte qu'un chien n'effraye.

LES PRINCIPALES RÈGLES À RESPECTER POUR DISPOSER D'UN BON CHIEN DE TROUPEAU

96% des éleveurs jugent ne pas bénéficier de suffisamment d'informations à caractère professionnel concernant l'utilisation d'un chien de troupeau. En France, en collaboration avec l'Institut de l'Élevage, l'association de race propose des stages de formation pour les éleveurs de bovins et organise le Championnat de France sur bovins. Les stages dispensés par des moniteurs agréés sont subventionnés par les chambres d'agriculture. En Belgique, certains éleveurs de chiens proposent des formations mais cela s'arrête là. En vue de contribuer à aider les éleveurs à cerner les règles à respecter pour disposer d'un bon chien de troupeau, nous revenons sur les principales recommandations formulées dans ce mémoire. Même si elles se rapportent au Border Collie, l'un des principaux chiens de troupeau rencontrés dans les élevages, elles peuvent souvent être transposées à d'autres races spécialisées.

Les bases d'un bon travail

Le choix du chiot, son logement et son éducation sont importants si on souhaite

disposer d'un bon chien de troupeau.

Le choix d'un chiot

Il est conseillé d'opter pour un chiot issu d'une lignée de travail et de parents travaillant soit sur moutons, soit sur bovins, de préférence avec un pédigrée. A noter que les éleveurs professionnels disposent d'un numéro d'agrément attribué par la FCI (Fédération Cynologique Internationale).

Dans une portée, il ne faut pas choisir un chiot peureux. Une femelle sera un peu plus précoce et plus facile à dresser. Un mâle aura un caractère plus fort, sera plus robuste et souvent plus puissant. Une femelle est en chaleur deux fois par an et en incapacité de travail en période de gestation/lactation. Un mâle est plus excité et donc moins concentré.

En Belgique, un éleveur professionnel agréé est légalement tenu de garantir tout chiot vendu contre une série de vices rédhibitoires : cryptorchidie (absence de testicules), hernie ombilicale, entropion (enroulement vers l'intérieur du bord libre de la paupière) ou ectropion (éversion de la paupière). Le chiot est aussi garanti en cas de décès dû à certaines maladies : maladie de Carré (dans les 10 jours suivant l'achat du chiot), parvovirose (10 jours également) et hépatite contagieuse canine (6 jours).

Le logement



Le chien doit, surtout durant le dressage, être placé dans un chenil ce qui lui procurera un triple intérêt : sécurité, tranquillité et disponibilité pour le travail.

Le chien doit, surtout durant le dressage, être placé dans un chenil ce qui lui procurera un triple intérêt : sécurité, tranquillité et disponibilité pour le travail. Le chien sera alors heureux de retrouver son maître quand celui-ci

vient le chercher. Dans ces conditions, le dressage sera plus facile et le chien travaillera mieux. Le box du chien doit se trouver dans un lieu à l'écart du passage et de l'endroit de séjour des animaux afin d'éviter toute forme d'excitation ou de copinage avec les bêtes. Moins le chien verra les animaux, plus il aura envie de travailler. Enfin, il doit se situer à l'abri des courants d'air et bénéficier de lumière.

Les prérequis théoriques essentiels

Les rapports et interactions entre le maître, le chien de troupeau et le troupeau sont importants pour optimiser l'apprentissage du chien.

Le maître

Le maître doit avoir une certaine compréhension du comportement animal. Il doit savoir observer et bien connaître les réactions de son troupeau afin de pouvoir anticiper au mieux les actions du chien. Il doit faire preuve de patience et de constance lors du dressage et du travail. Il doit se fixer des objectifs précis et faire en sorte de les atteindre. Pour cela, il lui faut une méthode d'éducation et de dressage à appliquer tous les jours. Il doit enfin bien connaître son chien et s'adapter à son caractère (chaque chien est différent).

Le chien

La vie d'un chien de conduite de troupeau peut se résumer en quatre grandes phases :

- Imprégnation et socialisation du chiot : l'habituer à l'homme (travail réalisé chez le naisseur).
- Education : lui apprendre à écouter, à comprendre et à obéir (de 2 mois à 1 an).
- Dressage : lui apprendre à travailler sur les animaux (de 6-7 mois à 2 ans).
- Travail au troupeau (durant une petite dizaine d'années).

Il ne faut pas confondre dressage et travail. Le travail proprement dit doit seulement débiter une fois le chien dressé. Dresser correctement un chien demande une certaine expertise.

Le chien travaille par instinct et surtout

pour être récompensé (une caresse, un mot de félicitation). Il fonctionne par associations d'idées à savoir qu'il observe une chose et assimile celle-ci comme ayant un lien de cause à effet avec une autre chose ou bien avec un mot précis. Eduquer et dresser un chien, ce sera donc créer des associations d'idées positives sur ce qui nous intéresse (tout ordre accompli correctement doit être récompensé) mais aussi des associations d'idées négatives sur les interdits (un interdit non respecté sera sanctionné).

Il faut associer à chaque action désirée un ordre défini, clair et précis que l'on garde et qui est toujours le même. Les interdits sont toujours sanctionnés par le mot « non ». Le chien associe de cette manière les sons aux actes qu'il effectue. Pour capter son attention dans le travail, on place toujours son nom devant l'ordre à accomplir.

Une relation de hiérarchisation entre le maître et le chien. Dans une meute de chien, il existe une hiérarchie bien établie. Le chef a des privilèges mais aussi des devoirs. Pour garder sa place de chef, il doit veiller à faire respecter ses privilèges. Les devoirs du maître sont de prendre soin du chien, de le nourrir correctement, de l'aider à prendre confiance en lui face aux animaux si nécessaire, ...

Les privilèges du maître sont de toujours passer avant le chien, que ce soit au niveau des portes, des barrières, dans les escaliers, ... Le maître prendra également le soin de ne pas partager la nourriture ou le logement si le chien « mendie » mais pourra le faire uniquement si lui-même le souhaite.

Le troupeau à diriger

L'organisation décrite ci-après est davantage présente chez les bovins que chez les ovins.

On peut repérer trois grands types d'animaux :

- un petit nombre de meneuses ou « guides » (les vaches ayant le plus d'expérience) qui conduisent le groupe lors des déplacements. Ce sont elles qui se lèvent quand on s'approche du troupeau;

- Les dominantes dominent le groupe grâce à leur force et leur supériorité dans les combats (ce sont celles qui passent devant les autres au cornadis, à l'abreuvoir, ...);
- La troupe, à savoir les autres vaches, est la partie la plus importante du troupeau (de 85 à 90 %).

Un éleveur qui travaille sans chien va effrayer les animaux pour empêcher leur fuite. L'éleveur doit, sans cesse, tenter de prendre la place occupée par la ou les meneuse(s). S'il veut créer le déplacement, il devra se trouver à l'arrière et pousser les animaux. Avec un chien correctement dressé, il n'a plus à jouer ce rôle mais au contraire, il attire les animaux à lui, les rassure et les protège du chien qui lui les pousse et les empêche de fuir. Grâce à la présence du chien qui contrôle, dans le calme, les fuites à l'arrière et sur les côtés, les animaux initialement meneurs cherchent à suivre l'éleveur. Celui-ci occupe alors la tête de la pyramide hiérarchique et devient le conducteur ou super-meneur. Son placement change ; il n'est plus derrière mais devant le troupeau qu'il conduit, c'est lui qui indique la direction et règle l'allure.

L'éducation de base

La relation chien – maître est très importante, d'où l'intérêt d'un contact quotidien, par exemple lors de la promenade.

Les débuts

Cette période s'étale sur les deux ou trois premières années de la vie du chien. Elle permet d'obtenir une confiance

totale et une relation forte entre le maître et le chien. Avant d'aborder tout apprentissage de l'obéissance, le chien doit assimiler quelques notions :

- Son nom : court et facile à prononcer, il ne doit phonétiquement ressembler à aucun ordre;
- La notion de bien et de mal : « Bien » pour toute action correctement effectuée, « Non » pour les interdits;
- La mise en laisse : le plus tôt possible pour imposer un certain niveau de contrainte voire rassurer durant le dressage.

L'acceptation de la contrainte : faire prendre conscience au chien qu'il travaille et ne joue pas, l'endurcir.

L'obéissance de base

Il est nécessaire d'inculquer quelques ordres (toujours les mêmes) au jeune chien avant de le présenter aux animaux :

- « Viens » : faire venir le chien au pied (pouvoir le toucher);
- « Stop » : faire arrêter le chien en mouvement (quel que soit l'endroit où il se trouve);
- « Couché » « Debout » : sera utile pour débloquer de certains face-à-face avec un animal récalcitrant;
- « Reste » : laisser le chien seul en un endroit et dans une position donnée jusqu'au retour du maître ou une autorisation de mouvement (sera utile, par exemple, lors de la fermeture d'une porte ou d'une barrière entre deux phases de travail);
- La marche au pied (d'abord avec la laisse) : fera entrer le chien en concentration par rapport au maître.

Le dressage

Le dressage est la suite logique de l'éducation, il résulte du juste milieu entre l'obéissance et l'initiative. Il débute lorsque le chien est prêt à la fois physiquement (il faut que le chien arrive à dépasser les animaux à la course) et mentalement (il doit pouvoir affronter de face un lot d'animaux), souvent vers l'âge de 7-8 mois. Il est préférable de débiter le dressage avec des



Il est conseillé d'opter pour un chiot issu d'une lignée de travail et de parents travaillant soit sur moutons, soit sur bovins, de préférence avec un pedigree.

moutons (quelques agnelles ou vieilles brebis de réforme habituées à l'homme).

Les moutons sont plus mobiles, ont un instinct grégaire bien plus développé et sont moins impressionnants pour un chien non expérimenté. Un chien ne doit pas travailler sur bovin avant l'âge de 18 mois. Un dressage professionnel propose une suite logique d'exercices qui amènera progressivement le chien à réaliser le travail que l'on attend de lui. Les décrire dans le cadre de cet article serait fastidieux.

Le travail au troupeau

Les grandes fonctions du chien de troupeau sont le rassemblement et l'aménée des bêtes, leur déplacement, leur contention et leur tri.

Rassemblement et amenée

Le chien regroupe les animaux présents sur une parcelle et les amène à l'éleveur pour, par exemple, surveiller le lot et au besoin, attraper facilement un animal ou tout simplement dans le but de préparer un déplacement du troupeau.

Déplacements

Le chien contrôle et dirige le cheptel en toute sécurité, que ce soit en bord de route ou sur l'exploitation dans le but de faire pénétrer les animaux dans une parcelle de prairie, un bâtiment (salle de traite, stabulation libre, ...), une bétailière ou encore un couloir de contention, ...

Contention

Le chien contient les animaux, les repousse et les maintient ensuite immobiles pour, par exemple, les nourrir au bac, pailler une loge, déplacer une clôture électrique mobile, laisser passer un véhicule ou encore protéger l'éleveur.

Tri

L'étape la plus difficile à obtenir, est de parvenir à demander au chien de séparer certains animaux bien définis d'un troupeau (exemple : séparer les mères gestantes du reste des animaux) afin de les emmener ailleurs.

CALCUL DE RENTABILITÉ

Un chien a une durée de vie de l'ordre de 13 ans. L'achat d'un chiot coûte de l'ordre de 600 euros. Il faut y ajouter les frais d'alimentation, de vaccination, de traitements antiparasitaires, le stage de formation et le temps consacré au dressage (15 minutes par jour durant 6 mois).

Le retour financier repose sur le temps gagné grâce au chien. Dans le cas des femelles, il faut également prendre en compte le prix de vente des chiots produits et l'arrêt du travail lié à la gestation et à l'allaitement.

A noter que les éleveurs qui ne sont pas au forfait peuvent récupérer la TVA payée lors de l'achat du chien et des aliments et déduire les coûts liés au chien de leur base fiscale.



Le dressage est la suite logique de l'éducation, il résulte du juste milieu entre l'obéissance et l'initiative.

Un peu d'histoire

Beauceron, Berger allemand ou belge, Bouvier ardennais, on trouve différentes races de chien de troupeau dans les fermes, voire des bâtards. Mais le Border Collie reste une référence en la matière.

Les origines du Border Collie sont en Grande-Bretagne, plus exactement à la frontière anglo-écossaise et au Pays de Galles. L'appellation officielle « Border Collie » date de 1915. Outre ces origines bergères, on rencontre également dans sa génétique des races de chiens de chasse. Ces différents croisements successifs ont apporté au Border Collie une grande finesse d'odorat mais surtout cette attitude spécifique adoptée face au troupeau.

L'ISDS (International Sheep Dog Society), dont la principale mission est de développer l'utilisation du chien de troupeau en élevage de moutons, a contribué à la renommée internationale du Border Collie à travers ses concours internationaux. Ainsi, le Border Collie va s'exporter d'abord en Nouvelle-Zélande, en Australie, puis au Canada et en Afrique du Sud dès les années 20. C'est dans les années soixante que l'Europe continentale découvre le Border Collie.

Le premier Championnat continental, aussi appelé « Continental Sheepdog Championship », s'est déroulé en 1985 en Suisse. Aujourd'hui, 12 équipes participent à cet événement dont la Belgique. Une manche de ce championnat s'est d'ailleurs déroulée en Belgique en 2013. En 2002, un premier Championnat du Monde a regroupé 160 concurrents. Vu le déclin de l'élevage ovin et sa grande capacité d'adaptation, le Border Collie a été utilisé sur d'autres espèces dont les bovins.

La sélection

Le Border Collie détient plusieurs qualités particulières qui lui permettent de prendre le contrôle d'un animal ou d'un troupeau à distance :

- sa possession : capacité à aborder et à contrôler les animaux grâce à :
 - son œil (une spécificité du

Border) : capacité à se concentrer sur les animaux et à les contrôler;

□ sa puissance : capacité à obtenir le mouvement des animaux;

- sa souplesse de caractère lui permet aussi d'être à l'écoute de son maître, facile à éduquer et à vivre;
- sa facilité de compréhension des ordres, d'adaptation et d'initiative.
- l'absence d'aboïement au troupeau (une spécificité du Border) qui évite de stresser et d'énerver les animaux.

LE STANDARD DE LA RACE

L'inscription au Livre des Origines de Saint-Hubert garantit un pedigree et que le chien répond au standard morphologique de la race avec une notion d'esthétique et d'élégance. Par contre elle n'apporte pas de garantie en ce qui concerne le comportement du chien au travail. Un bon chien de troupeau doit être tenace et très docile. Il doit avoir un tempérament ardent, vigilant, réceptif, intelligent, n'être ni craintif, ni agressif. Les chiens de troupeaux sont surtout inscrits à l'ISDS, ce qui garantit que son pedigree remonte à des lignées de chiens de travail.

Au niveau des anomalies génétiques (voir plus loin), le Royal Club de Saint-Hubert contrôle la dysplasie de la hanche, tandis que l'ISDS contrôle uniquement les tares oculaires.

Dans certains pays, comme la France, pour disposer d'un pedigree définitif et donc être admis comme reproducteurs, le jeune chien inscrit à la naissance doit passer ultérieurement

un examen qui vise à vérifier sa morphologie et ses aptitudes au travail (test de confirmation au troupeau).

LES MALADIES HÉRÉDITAIRES

Le Border Collie est concerné par trois maladies génétiques :

- la dysplasie de la hanche provient d'un déplacement de la tête du fémur hors de la cavité de la hanche. Un chiot présentant une prédisposition génétique mais élevé dans de bonnes conditions (alimentation équilibrée, pas d'excès d'exercices) pourrait ne pas développer cette maladie. En Belgique, la SRSB (Société Royale Saint-Hubert), impose un examen de dépistage obligatoire pour les sujets reproducteurs de la race Border Collie (radiographie des hanches).
- le Border collie est concerné par deux tares oculaires dont le mode de transmission est autosomale récessive, ce qui signifie que les deux parents doivent être porteurs du gène responsable pour que leur chiot soit atteint. En Belgique,

le dépistage de ces deux tares oculaires n'est pas obligatoire. L'Atrophie Progressive de la Rétine (APR) survient après l'âge de deux ans. Elle se traduit par une dégénérescence progressive des photorécepteurs de la rétine. Le chien est condamné à une cécité totale vers l'âge de huit ans. Il existe un test de dépistage réalisé par un vétérinaire spécialisé (à répéter en cas de doute). Un test génétique de dépistage est à l'étude. L'Anomalie de l'Oeil du Colley (AOC) est présente dès la naissance du chiot et l'intensité de l'atteinte ne change pas. Il existe un test génétique de dépistage.

CONCLUSIONS

Pour Pierre-Yves Censier, un bon chien de troupeau, et en particulier de la race Border Collie, facilite clairement la manipulation des animaux, réduit le temps qui y est consacré et réduit le risque d'accidents. Les éleveurs wallons gagneraient à être davantage informés et mieux encadrés afin de tirer le meilleur profit de ce type de chien.



Un éleveur qui travaille sans chien va effrayer les animaux pour empêcher leur fuite. S'il veut créer le déplacement, il devra se trouver à l'arrière et pousser les animaux. Avec un chien correctement dressé, il attire les animaux à lui, les rassure et les protège du chien qui lui les pousse et les empêche de fuir.

Pour plus d'infos

Jean-Luc Censier commercialise le livre « LE BORDER COLLIE : Comprendre-Eduquer-Sélectionner », auteur Jean PIACENTINO (39 euros) et les DVD de Jean-Michel JOLLY : « Le Border Collie chien de troupeaux : Principes d'éducation et de dressage », « Le travail sur bovins laitiers », « Le travail sur bovins allaitants » au prix de 32 euros/DVD.
Contact : www.fermecensier.be - e-mail : fermecensier@gmail.com - Tél : 0477/32 78 59.